

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 11

Artikel: [Sur l'Alsace]
Autor: S.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177120>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

a considérablement embelli et agrandi la place de St.-François.

D. V.

Les caves de Lavaux.

A la lecture d'un titre aussi scabreux, je vois bon nombre de nos lecteurs ouvrir de grands yeux et manifester un profond étonnement. Ne craignez point, cependant, il s'agit ici d'une simple description, d'une innocente peinture de mœurs. Sous ce rapport, les caves de Lavaux fournissent de temps en temps de petites scènes assez curieuses ; elle ne doivent donc pas nous échapper. Nous ne les avons vues qu'en passant, assez d'autres les ont vues plus en détail. — Eh bien, Lausannois, parlons franchement ; ne vous est-il pas arrivé plus d'une fois, par un beau dimanche d'hiver ou d'été, car il y en a en toute saison, de diriger vos pas du côté de Lavaux, sans autre but que celui de jouir du coup d'œil pittoresque qu'offrent ses milliers de murs disposés en gradins sur les bords riants de notre lac ; sans autre but que de vous arrêter quelques instants à Lutry ou à Cully, et de rentrer de bonne heure à la maison ; en un mot, de faire une simple promenade. Oui, mais cette simple promenade se complique parfois. On sait bien comment l'on va, mais on ne prévoit guère comment l'on reviendra. — Oh ! ne sourcillez pas, lecteurs trop sérieux, nous ne voulons point sortir des gonds ; il ne s'agit, comme nous l'avons dit, que d'une simple description ; si plusieurs s'y reconnaissent, cela ne nous surprendra point, car vous savez que nul ne doit dire : « fontaine, je ne boirai pas de ton eau, » et encore moins peut-être : « vigne, je ne boirai pas de ton vin. »

En effet, à Lavaux, on rencontre souvent des amis, des amis avec lesquels on s'entretient d'abord de la pluie et du beau temps, ce qui amène tout naturellement la conversation sur la vigne, et plus naturellement encore sur les vins et leur qualité ; et comme celle-ci ne peut guère s'apprécier que d'une manière pratique, les amis de Lavaux s'empressent de vous offrir un *doigt* de vin pour le goûter. Un escalier sombre vous conduit dans le local où la précieuse liqueur s'éclairent, se bonifie et dépose aux parois du vase une couche cristalline. Le patron allume un bout de chandelle planté dans un tube de fer rouillé qui ressemble à un chandelier, où le suif retombe en cônes renversés comme les glaçons d'une fontaine en hiver ; puis il saisit un verre placé sur le cercle de fer, au bord de la douve ; ce verre a perdu sa transparence, on ne le rince jamais, c'est la règle ; un vigneron rirait au nez de celui dont le verre de cave serait brillant ; il est de ces verres qui ont servi à désaltérer plusieurs générations et qui doivent rester là en conservant tout le cachet de leur ancienneté, comme la bouteille cachetée qu'on apporte sur la table avec le sable qui s'y est attaché. Araé de ce verre, le patron tourne le robinet, la liqueur jaillit et pétille et après l'avoir passée d'un geste lent

et mesuré à la lueur de la chandelle, il boit le premier (c'est l'usage consacré) en faisant rouler sous le palais la première gorgée ; on dirait un canard qui barbotte dans la mare. Après cela, il fait passer le verre à la compagnie en commençant par la gauche (c'est encore l'usage), car la main droite n'abandonnant pas le robinet, le mouvement de la gauche pour faire circuler le verre est aisément naturel.

On commence ordinairement par le vin nouveau, dont l'effet est toujours très-actif ; après le nouveau il faut goûter le 62 et pour apprécier celui-ci, il faut nécessairement tâter le 61 et, après tout, il n'y a pas de raison pour ne pas présenter ses respects au 59. Mais quand l'estomac d'un citadin reçoit ainsi les douches de trois ou quatre récoltes qui luttent entr'elles, quand il a comparé ces différentes qualités et en éprouve des effets incomparables, faut-il être étonné si, lorsqu'il regagne la capitale, il oublie par fois que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre, et si les paysages enchantés admirés au départ disparaissent au retour. D'un autre côté, faut-il blâmer les amis de Lavaux ?.... Ils ne peuvent nous accueillir avec du laitage, il leur est inconnu ; ni avec du sirop, ils le détestent. Il faut donc pardonner aux robustes enfants de cette contrée quand ils nous offrent si cordialement les produits de ces coteaux qui les ont vu naître ; de ces coteaux où le vigneron brave les feux de l'été, où, l'automne, chargé de la brante, il descend des sentiers escarpés et étroits, où vendangeurs et vendangeuses répètent en chœur :

« La force a soumis la nature,
Des rochers jadis sans verdure,
Sont devenus un sol fécond ;
Là, nos bras ont fixé l'empire,
Du dieu qui se plaît à sourire,
Aux fatigues du vigneron. »

L. M.

Nos lecteurs connaissent tous le rang élevé que l'Alsace, et particulièrement Mulhouse, occupe dans l'industrie européenne. Ses fabriques de machines, ses grandes filatures, ses ateliers de tissage ont acquis aujourd'hui une immense importance, grâce à l'activité et au génie industriel des habitants du Haut-Rhin. Mais, ce que l'on connaît moins, c'est la sollicitude constante que ces industriels millionnaires portent à leurs ouvriers. Des écoles nombreuses, subventionnées par les particuliers, des logements sains pour les ouvriers, des bibliothèques populaires, sont autant de manifestations de cet esprit élevé qui caractérise les fabricants de Mulhouse. Ils travaillent, sans doute, pour gagner de l'argent, mais ils savent voir aussi, chez leurs ouvriers, autre chose que des machines à filer, à tisser et à forger. Ils ne les abandonnent pas, au sortir de l'atelier, sans s'inquiéter de leurs besoins moraux et matériels. Dans huit fabriques il existe aujourd'hui des écoles où les ouvriers-enfants reçoivent

une instruction qu'ils négligeraient sans cela, et, dans six de ces fabriques, les heures de leçons sont prises sur les heures de travail.

Nous nous proposons de revenir quelquefois sur les travaux de cette intéressante population. Nous nous bornerons, pour aujourd'hui, à citer le fait suivant, que nous voudrions voir se généraliser dans les grandes cités industrielles.

On a constaté qu'à Mulhouse la mortalité des enfants, pendant leur première année, est beaucoup plus considérable que dans d'autres villes. Ce fait paraît provenir surtout de ce que les ouvrières sont forcées, par le besoin, de retourner à l'atelier trop peu de temps après la naissance de leurs enfants, qu'elles abandonnent à une surveillance étrangère.

Depuis plus d'une année, la maison Dollfus-Mieg et C^e exige que celles de leurs ouvrières qui deviennent mères ne reparaissent à la fabrique qu'après un repos jugé suffisant par le médecin ou la sage-femme de l'établissement ; et toutes ces journées d'absence leur sont payées comme si elles étaient présentes à l'atelier. On veille, en outre, à ce qu'elles ne manquent ni des médicaments, ni des langes nécessaires. Cette mesure paraît avoir produit déjà des résultats fort heureux, la mortalité des enfants ayant diminué de plus de moitié depuis qu'on l'a adoptée.

Voilà de la belle et bonne philanthropie !

S. C.

Je resterai garçon.

Le célibat, je l'avoue à ma honte,
C'est l'égoïsme impuissant et moqueur,
Et cependant, c'est le sort que j'affronte
Contre mon goût, ma raison et mon cœur ;
Car du ménage, au train dont vont les choses,
Rien que le mot me donne le frisson,
Je trouve trop d'épines à ses roses,
Voilà pourquoi je suis resté garçon.

Certes, l'hymen est le rêve du sage,
Le vrai bonheur d'aimer est d'être deux,
Mais quand on pense aux frais de blanchissage,
Ce rêve-là devient un songe creux ;
Sur sa toilette on choisit sa future,
Sa beauté vaut la robe et la façon ;
En négligé je veux voir la nature,
Voilà pourquoi je suis resté garçon.

Ma prétendue est une Mélusine
Aux doigts de fée, au cœur d'or, me dit-on,
Mais ce lutin fait-il bien la cuisine ?
Cet ange pur sait-il coudre un bouton ?
Le bien moral n'exclut pas le physique,
Du piano seul, hélas ! on prend leçon.
Je ne tiens pas à mourir en musique ;
Voilà pourquoi je suis resté garçon.

On verrait moins de vieilles demoiselles,
Plus d'épouseurs et de couples aimants,

Si l'on baissait le luxe de nos belles,
D'autant qu'on voit hausser les logements.
Où pourrions-nous nous caser sur la terre,
S'il nous venait le moindre nourrisson ?
J'aurais congé de mon propriétaire ;
Voilà pourquoi je suis resté garçon.

L'amour, dit-on, est une loi fatale,
On s'aime après, cela se voit souvent ;
Mais moi, je dis, au nom de la morale,
Qu'il est plus sûr de s'adorer avant.
Mais se charmer, n'est plus notre système,
Des écus seuls on estime le son,
Moi, je voudrais qu'on m'aimât pour moi-même,
Voilà pourquoi je suis resté garçon.

(Communiqué.)

Lo dimo dái caions.

Ein väitzé iena dau teims dei ballis. Vos séde präu qu'on dímavè tot dein stu teims quie, lo blliä, lo sein, lo vin et lè petits caions. Po lè trussè, n'ètai pas question dè lè dímà, on lè reduisai onco au bas dau garda-roba.

Lo bailli dè ne sé iò l'étai z'allâ à la promenarda, et pè lo bet dau velâdzo, ie ve devant onna mâison dix galés petits bétions et onna trouie. Sè peinsa que lei avâi ôquié à preindre po lo tzati, et s'en alla diâi qu'on pinson dau plissé que l'arâi de medzi on petit caion avoué lè z'amis.

L'einvouïa dan son huissier, son curia, son recêviâu, ne sé quoi, po queri lo dimò dei petits caions. L'huis-sier fut mau reçu : l'étai dái poure dzein que n'avant pas dau bin et que comptâvent su lau bétions po paï lau z'intêrets. -- Vo faut dere à Monsu, so dese la fenna, que nos ne poueint pas veri sein noutrè bétions, que n'ein houit z'einfants que ne sant pas élève et on gros intérêt à paï à la Saint-Martin.... L'è portant onna misère qu'on vigne dinse dépellî lè poure dzein.... Et poui çosse et poui cein, mà l'huissier n'acuta pas elliau réspons et l'importe la caion.

Quand lè z'einfants furant revêgnu d'ein tzan, et que demandirant à soupa, la mère lau bailla dau pan et dau lassi battu, et lau conta que lo bailli avâi prâi on bétion, et que pouisque l'avâi prâi ci bétion que lau fasai tant fauta, pouâvè bin lei gardâ assebin on bouébo. Et lo leindèman matin l'einvouia son Daniè, qu'avâi mé de leinga que ti lè z'ôtros, tzi lo bailli, au tzati.

— Atzi-vos, Monsu lo balli. La mère l'a de que faut mè gardâ assebin, pouisque vos ài prâi lo bétion.

— Vau-to parti, petit baugro, su-io ton père po te gardâ ?

— Et vos, Monsu lo bailli, ite vos lo pire dau caion ?

Ls. FAVRAT.

Pour la redaction : L. MONNET. S. CLÉNOUD

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.